

Réf: Dossier N° : 54950

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « SOCIETE AFRICAINE D'IMPORTATION DE VOLAILLE DE MATERIELS D'ELEVAGE » en abrégé «SAFIVOMEL »

Siège social : ABIDJAN - YOPOUGON Niangon Nord Cité Balmes, APPT
2427, 21 BP 5119 ABJ 21

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28 Sept. 2018, et enregistrés au CEPICI le 01 Oct. 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « SOCIETE AFRICAINE D'IMPORTATION DE VOLAILLE DE MATERIELS D'ELEVAGE » en abrégé «SAFIVOMEL ».

Objet: Importation, production et commercialisation de poussins tout type de volaille; Importation de matériel de production d'aliment pour volaille et bétail et de matériels ; d'élevage ; Formation et étude de projet d'élevage de tous types d'élevage ; Achat et commercialisation de produits agricoles et élevage d'animaux.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés

Siège social: ABIDJAN - YOPOUGON Niangon Nord Cité Balmes, APPT
2427, 21 BP 5119 ABJ 21

GERANT: Monsieur TAN WASSEDO STEPHANE.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-25766 du 01/10/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°23179 du 01/10/2018

Pour Avis

Le CEPICI

